

L'ETHIQUE EN SUPERVISION

J'ai envie de commencer cette intervention en citant Nasio :

« LA PSYCHANALYSE DEPUIS SON ORIGINE EST UNE DES RARES PROFESSIONS DANS LESQUELLES UN PRATICIEN SOUMET REGULIEREMENT SON TRAVAIL A L'EVALUATION D'UN AINE »

C'est un constat des plus rassurants puisque la supervision fait partie intégrante de notre travail et que TOUS ici présents savons de quoi, il retourne : rencontres mensuelles, bi-mensuelles ou plus si besoin, entre deux personnes, deux thérapeutes, deux inconscients au travail, à la demande de l'un des deux, vers un collègue, dont l'expérience professionnelle est sollicitée, pour répondre à une situation jugée délicate, parfois à plus d'un titre ...

COMMENT DEFINIR CETTE QUESTION ? CETTE PLACE DE L'ETHIQUE DANS CET ECHANGE HORS DU COMMUN ?

D'ailleurs, qu'est ce que l'ETHIQUE ? j'ai envie de vous dire, c'est une guidance morale, car pour le reste, le code de déontologie, auquel nous nous référons, fait bon usage, un collègue l'évoquera tout à l'heure . Non je préfère parler de guidance morale, qui doit définir le comportement du superviseur face à son collègue.

Encore plus précisément, j'ai souhaité orienter mon intervention sur le plan précis d'une éthique de la RELATION dans la supervision .

Nous qui nous définissons comme PPR – savons sentons, à quel point cette notion de RELATION ; de ce qui unie, de ce qui lie, sans jamais aliéner peut avoir de significatif dans le cas précis de la supervision .

Cette relation particulière, j'ai souhaité la définir en terme d'alliance, une sorte de contrat d'alliance et de confiance qui définit entre les deux des rapports de réciprocité asymétrique ;

En fait nous pourrions parler d'une relation binaire : d'une part la relation qui lie le supervisé à son patient et d'autre part, la relation qui lie le superviseur au supervisé, avec pour toile de fond une difficulté, une interrogation sur lesquelles, il va falloir se pencher .

Dans cet exercice que je qualifie d'équilibriste, le maître mot pourrait être « la confiance mutuelle et réciproque ou il appartient au superviseur d'être suffisamment contenant et bienveillant pour permettre l'émergence de la parole de l'autre, de laisser filer tout en y mettant du tiers, par sa présence vraie, la libre expression de telles ou telles difficultés ou affects, sans crainte, sans honte ...

Il s'agit d'accueillir cette difficulté comme étant un élément thérapeutique sur lequel on peut et doit s'appuyer ... s'appuyer pour repenser le travail avec le patient à l'endroit même ou quelque chose bloque, aller interroger ce qui bloque, avec un éclairage nouveau .

La manière dont la parole du supervisé se libère est une excellente manière de décrypter le message : parfois c'est assez magique, le seul fait de le raconter fait émerger par le système des représentations, une ébauche de solution qui libère la situation .

L'éthique de cette relation doit favoriser l'individuation, l'autonomie, la liberté, la créativité du thérapeute et tout cela dans l'optique d'accroître la compétence, la compréhension, les qualités humaines, les aptitudes relationnelles dans le but de redonner confiance ...

Comme dans le travail thérapeutique avec nos patients, l'éthique de la supervision repose également sur le soutien d'un désir – soutien du désir du thérapeute en s'appuyant sur ces capacités, en l'aidant à se révéler au mieux dans ce qui constitue son « ETRE THERAPEUTE » et à s'ancrer dans cette posture

Tout peut se dire, se signifier dans un désir d'accompagnement bienveillant et dans la transmission.

Transmission de ce qui constitue l'essence même de notre métier : le respect de l'autre dans sa qualité humaine, parfois faillible, mais animée par la patience, l'endurance et surtout une humilité sans faille .

Non, le superviseur, n'est pas un SUPER Thérapeute, possédant le savoir, il ne peut se positionner qu'en fonction de son expérience et de son propre cheminement, qu'il met à disposition d'un collègue dans l'intérêt de ce qui nous anime dans l'exercice de notre profession.